

<http://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article241>

La congélation, c'est interdit !

- Champ H.A.S. (SEGPA) - Ressources pédagogiques -

Date de mise en ligne : mardi 16 mars 2010

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

La congélation, c'est interdit !

La congélation sur les plateaux techniques des Lycées Professionnels est interdite ; bien que cette question ne soit pas reprise dans les textes de 1997 et de 2009 (Paquet hygiène), l'arrêté du 26 juin 1974 toujours en vigueur... S'il n'est pas interdit de congeler, il est obligatoire d'être équipé du matériel adéquat (surgélateur) et d'oeuvrer dans le respect strict des normes HACCP.